

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2019
Rapporteur :
Monsieur Philippe CALVEZ

N° 33

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/12/2019
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/12/2019
(accusé de réception du 17/12/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Subvention à l'association 'Les Amis de Saint-Alor', pour la restauration du mobilier de
l'église**

**L'association « Les Amis de Saint-Alor » a adressé à la ville de Quimper une
demande de subvention pour des travaux de restauration d'une statue.**

La restauration de la statue, propriété de la paroisse, peut faire l'objet d'une subvention afin d'aider l'association à effectuer ces travaux. Cette statue en leucogranite d'un mètre de hauteur environ représente un moine, peut-être Saint-Urlo, dont il manque aujourd'hui la tête et la main. La restauration consiste à nettoyer la statue, à réparer la tête et la main et à créer une console pour installer la statue dans l'église afin qu'elle soit valorisée. Ces travaux, réalisés par un artisan tailleur de pierre, représentent selon devis adressé à l'association un coût de 800 euros TTC.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à accorder à l'association « Les Amis de Saint-Alor » une subvention de 800 euros afin de pouvoir réaliser la restauration de cette statue.